

0DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2023	53

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

SEANCE Du 7 Octobre 2023

Nombre de membres

En exercice : 23

Présents : 12

Votants : 19

Le 7 Octobre 2023

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en séance exceptionnelle, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :

27 Septembre 2023

Date d'affichage :

27 Septembre 2023

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît-Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, BOSCHARD Frédéric, ESPOSITO Laetitia, TONIAL Sylvie, POUSSON Fanny.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur TRABELSI Daniel qui a donné à Madame ALEXANDRE Valérie

Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine

Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique

Monsieur ROBERT Bruno qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique

Madame LHOMME Louisette qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon

Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Madame BOUHOUR LOUEDEC Klervi

Madame MASSAU Fatima qui a donné pouvoir à Madame TONIAL Sylvie

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle

Madame ZITO Josette

Madame BOULE Annie

Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

OBJET : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES AUTORISATIONS DE POURSUITE PAR L'INTERMEDIAIRE DU SGC DE SENLIS

Le conseil Municipal, à l'unanimité,

donne autorisation à Monsieur le Maire d'autoriser le Comptable assignataire du SGC Senlis d'engager les poursuites qu'il jugera nécessaires pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par ses soins. Cela pourra prendre la forme d'opposition à tiers détenteur.

Cette autorisation sera valable pour toute la durée du mandat actuel. Elle pourra cependant être modifiée ou annulée à tout moment sur simple demande écrite de la part de Monsieur le Maire



Faît et délibéré le 7 octobre 2023
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique SMAGUINE

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20231025-53-DE
Date de réception préfecture : 25/10/2023